

Suite à la mise en place du PASS VACCINAL dès ce week-end (29/30 janvier 2022) voici quelques explications et précisions :

## **EN POSSESSION DE QUEL PASS DOIS-JE ÊTRE POUR POUVOIR FIGURER SUR UNE FEUILLE DE MATCH ET PRENDRE PART À UNE RENCONTRE ?**

- Le Pass Vaccinal est obligatoire pour toutes les personnes âgées d'au moins 16 ans,
- Le Pass Sanitaire est obligatoire pour toutes les personnes d'au moins 12 ans et de moins de 16 ans.
- Aucun Pass pour toutes les personnes de moins de 12ans.

► Nous attirons votre attention sur le fait que la règle s'applique quelle que soit la catégorie. En effet, les dirigeants, arbitres et éducateurs des catégories U16 et en-dessous doivent présenter un Pass Vaccinal au même titre que ceux des catégories supérieures.

**Attention**, c'est l'âge le jour de la rencontre qui est pris en compte par exemple :

- en U16 il peut y avoir des joueurs avec Pass Sanitaire et d'autres avec Pass Vaccinal (pour les U16 nés en début d'année).
- en U18 F il peut y avoir des joueuses avec Pass Sanitaire et d'autres avec Pass Vaccinal.
- en U18 il peut y avoir des joueurs surclassés n'ayant besoin que d'un Pass Sanitaire.
- en U12/U13 il peut y avoir des joueurs ou joueuses sans Pass et d'autres avec Pass Sanitaire.

## **QUE DOIS-JE PRÉSENTER POUR FAIRE VÉRIFIER MON PASS ?**

Je dois présenter uniquement le QR Code présent sur les documents numériques ou papiers obtenus sur mon Pass.

Aucun autre document ne permet d'être autorisé à figurer sur la feuille de match et jouer.

En d'autres termes, même si vous remplissez les conditions pour obtenir un QR code valable, vous ne pouvez pas jouer tant que vous ne le présentez pas, quels que soient les autres documents fournis.

## **COMMENT JE VÉRIFIE LES PASS ?**

**ATTENTION** : Il faut impérativement mettre à jour l'application (**TousAntiCovid Verif** » ou « **TAC Verif** »).

Dorénavant selon l'âge, le jour de la rencontre, de la personne vérifiée, vous devez choisir le mode Pass Sanitaire **ou** Pass Vaccinal avant de scanner le QR code.

L'application vous dira si le Pass est valide en fonction du mode choisi.

## QU'EST-CE QUI VOUS PERMET D'OBTENIR UN PASS VACCINAL ?

- ⇒ Soit présenter un schéma vaccinal complet ;
- ⇒ Soit présenter un certificat de rétablissement de la covid-19.
- ⇒ Soit présenter un certificat de contre-indication à la vaccination covid.

**Une dérogation** permettant d'utiliser un certificat de test négatif de moins de 24h dans le cadre du Pass Vaccinal, sera possible **jusqu'au 15 février**, pour les personnes ayant reçu leur première dose de vaccin, dans l'attente de leur deuxième dose dans le délai d'un mois maximum. Ces personnes devront présenter le certificat de première injection datant de 28 jours maximum au personnel de santé réalisant le dépistage.

**Conseil :** Lors du test antigénique (le test PCR est trop long pour avoir les résultats en temps et en heure) la personne testée doit préciser et prouver qu'elle a eu une dose et qu'avec ce test, qu'elle espère NEGATIF, elle souhaite le PASS VACCINAL. Sinon le QR CODE ne sera pas valide.

Faites également attention à l'heure à laquelle le test est effectué car il n'est valable que 24h donc pour une rencontre à 14h le samedi il doit être fait après 14h le vendredi (à partir de 16h serait mieux car la rencontre peut avoir un peu de retard) mais pas trop tard le samedi pour avoir le QR code avant la vérification avant 11h permettrait d'assurer une vérification sereine.

## QU'EST-CE QUI VOUS PERMET D'OBTENIR UN PASS SANITAIRE ?

- ⇒ Soit présenter un schéma vaccinal complet ;
- ⇒ Soit présenter un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h (avant le contrôle d'avant match) ;

**Attention** le test PCR est trop long pour avoir les résultats en temps et en heure. Faites attention à l'heure à laquelle le test est effectué car il n'est valable que 24h donc pour une rencontre à 14h le samedi il doit être fait après 14h le vendredi (à partir de 16h serait mieux car la rencontre peut avoir un peu de retard) mais pas trop tard le samedi pour avoir le QR code avant la vérification, avant 11h permettrait d'assurer une vérification sereine.

- ⇒ Soit présenter un certificat de rétablissement de la covid-19 ;
- ⇒ Soit présenter un certificat de contre-indication à la vaccination covid.